



Mairie de Serres  
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 005-210501664-20221129-2022\_096-DE

## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2022-096

Séance du 29 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire M. ROUIT Daniel.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	15
Présents	11
Absents	4
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	13
Contre	0
Abstentions	1

### **Etaient présents :**

Mme ARLAUD Véronique, Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. GAUTIER Adrien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, M. WOSINSKI André Michel

### **Procurations :**

M. DOS SANTOS Miguel a donné pouvoir à Mme ARLAUD Véronique  
M. LEBRUN Sébastien a donné pouvoir à M. GAUTIER Adrien  
Mme ROBERT Laetitia a donné pouvoir à M. PINERO Pierre

### **Absente excusée :**

Mme VERA Martine

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

<u>Date de convocation</u>	25/11/2022
<u>Date d'affichage</u>	25/11/2022

## SUBVENTION À L'ASSOCIATION DO RACING

Mme Delphine RICHIER, adjointe responsable de la commission Vie associative, présente le dossier de demande de subvention déposée par l'association DO RACING pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec une abstention (Mme RICHIER Delphine)

- Décide l'attribution d'une subvention de 400.00 € à l'association DO Racing
- Autorise le Maire à procéder au versement de cette subvention

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour extrait conforme  
Fait à Serres

Le Maire,

Daniel ROUIT



Le Secrétaire de séance,

Adrien GAUTIER